



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DU CENTRE – VAL DE LOIRE
25 mai 2022 - Orléans**

PROCÈS-VERBAL

Les administrateurs des six Fédérations Départementales des Chasseurs de la région Centre se sont réunis le 25 mai 2022 au siège de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire, 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE sur convocation adressée à chaque membre de la FRCCVL.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence permet de constater que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Monsieur Hubert-Louis VUITTON remercie les administrateurs de FDC ainsi que les personnalités présentes :

Mademoiselle Alizée PENON-MURDZA, experte comptable du cabinet ORCOM.

Madame Susie LUCAS et Monsieur Dominique BILLEREAU, nos commissaires aux comptes. Il tient tout particulièrement à féliciter Monsieur BILLEREAU d'avoir accompagné la FRC depuis de nombreuses années maintenant et lui souhaite une très bonne future retraite.

Conformément aux statuts, Monsieur VUITTON propose de désigner les membres du bureau de l'AG comme suit :

- Le Président : Hubert-Louis VUITTON
- Les 2 Vice-Présidents : Jean Paul MOKTAR et Alain MACHENIN
- Le Trésorier : Gérard GENICHON
- Le Trésorier adjoint : Jean-Claude COTINEAU
- Et Le Secrétaire : Alain BELLOY.

Le choix du Bureau est approuvé à l'unanimité.

Monsieur VUITTON propose que les décisions et approbations soient prises à main levée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

Il présente ensuite l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021
- Rapport moral
- Compte rendu financier et rapport du Commissaire aux comptes de l'exercice 2020-2021 – Vote des résolutions
- Approbation du budget de l'exercice 2022/2023 – Vote des résolutions.
- Rapport d'activité technique
- Questions diverses

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 26 MAI 2021

Le compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 mai 2021 à Orléans est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« Bonjour à tous,
Mademoiselle l'Expert-comptable,
Madame et Monsieur les Commissaires aux Comptes,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs de Fédérations départementales,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de fédérations,

Tout d'abord je suis heureux d'accueillir les administrateurs des 6 nouveaux conseils d'administration des fédérations départementales et je me réjouis d'avoir été de nouveau désigné, le 6 mai dernier par notre Conseil, Président pour un nouveau mandat de 6 ans.

La fédération régionale des chasseurs a aussi subi des changements dans la composition de son Conseil d'administration et je compte sur vous tous, mes chers amis administrateurs, pour mener à bien nos missions régionales et devenir les portes paroles des actions de la Fédération régionale au sein de vos départements.

Tout le monde ne connaît pas forcément la Fédération régionale donc je souhaitais rapidement, par ce rapport moral, vous la présenter.

En effet, depuis maintenant 2 années, des changements importants sont intervenus dans le fonctionnement de notre Fédération régionale avec d'importantes modifications en termes de ressources financières impactant le fonctionnement de la fédération mais aussi la création de l'écocontribution par la loi chasse du 24 juillet 2019.

Dorénavant, la Fédération régionale ne dispose plus de cotisation des fédérations basée sur leur nombre d'adhérents mais d'une cotisation forfaitaire à 500 euros par Fédération.

En parallèle, un budget de fonctionnement est alloué par la Fédération nationale. Il est de 115 000 euros augmenté d'un peu plus de 33 000 euros depuis 2 exercices maintenant.

Notre région assure depuis maintenant 22 ans des missions de représentation des intérêts de la chasse et des chasseurs auprès des institutions régionales dans les domaines agricole, forestier, sanitaire et de protection de la nature. Nous sommes ainsi associés à de nombreux comités de pilotages régionaux ainsi qu'à des organismes réunissant toutes les structures travaillant sur la nature comme l'agence régionale pour la biodiversité. La FRC apporte également des services aux Fédérations en mutualisant des compétences en particulier sur l'infographie, les sites internet, la veille médiatique, la saisie automatique de données, et même des tâches administratives comme l'envoi de mails en nombre, l'achat groupé de panneaux chasse en cours ou de sacs venaison. C'est une FRC considérée comme en avance par rapport à d'autres fédérations régionales avec 3 salariées.

Mais avec la nouvelle ressource financière que représente l'écocontribution et son fonds Biodiversité, les missions de la Fédération régionale, si elle souhaite mobiliser cet argent, doivent être recentrées sur plus d'actions en lien avec la biodiversité.

Sur les 13,5 millions d'euros disponibles au niveau national, l'enveloppe écocontribution en région Centre-Val de Loire, représente environ 913 000 euros. Pour rappel lors de la validation du permis de chasser, chaque chasseur contribue à hauteur de 5€ avec un complément de l'État de 10€.

Depuis maintenant 2 ans, cette enveloppe permet de financer du temps de travail en fédérations départementales essentiellement et un peu en fédération régionale, des prestations et de l'équipement pour les fédérations départementales.

Même si l'obtention de ces fonds est soumise à une procédure d'appel à projet lourde et à de justifications financières et techniques qui prennent énormément de temps à tout le monde, nous avons réussi, avec les 6 fédérations départementales, à monter plusieurs projets régionaux d'importance.

On peut citer :

la mise en place de haies et de couverts pour la biodiversité et la faune sauvage dans un projet mobilisant plus de 400 000 euros,

le développement d'outils pédagogiques dans le cadre du projet sur l'éducation à la nature,

l'atlas des mammifères qui sera édité fin 2022,

l'étude sur le lièvre afin de mieux connaître les facteurs qui influencent les niveaux de populations et ses évolutions,

ou encore un nouveau projet qui permettra de financer le temps de travail des techniciens pour les opérations de comptages de la faune de plaine.

En parallèle les Fédérations départementales disposent chacune de 30 000 euros pour financer un projet qui leur est propre mais qui doit malgré tout passer par une vérification administrative et financière de la Fédération régionale avant sa transmission auprès de la FNC et de l'OFB.

Je compte plus que jamais sur le soutien des fédérations départementales pour poursuivre ces actions et leur animation avec la fédération régionale mais aussi pour proposer de nouveaux projets démontrant nos compétences en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité. Sans les fédérations départementales, leur implication sur le terrain et leur soutien tant logistique que moral, cette enveloppe ne pourrait pas être mobilisée.

Mais comme vous pouvez le comprendre cela entraîne inévitablement d'importants changements dans les missions de la Fédération régionale.

Avant de conclure, je tiens à vous signaler que les activités de la Fédération régionale vous seront un peu plus détaillées au cours de cette AG. Toute l'équipe constituée d'Aude BOURON, Karine COLE et Emilie SEILER, vous présentera les différentes actions menées sur 2021 et début 2022.

Je tenais à remercier le personnel de la fédération régionale pour tout le travail fourni cette année et leur capacité d'adaptation dans ce contexte en pleine mutation.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite donc une très bonne assemblée générale. »

III. RAPPORT FINANCIER : COMPTES DE L'EXERCICE 2020-2021 DE LA FRCCVL ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

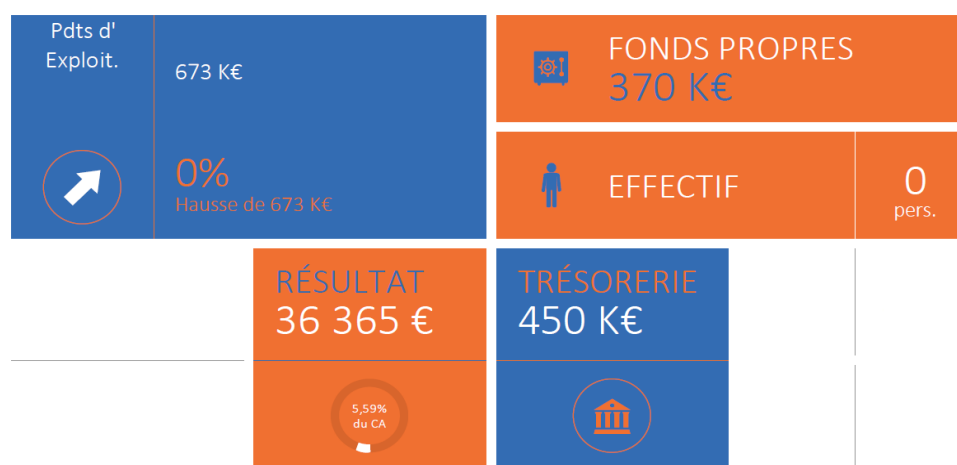
1) Comptes de l'exercice 2020-2021

Mademoiselle PENON-MURDZA, experte comptable, du cabinet ORCOM, présente les principaux éléments sur les comptes 2020-2021 de la FRCCVL, validés par le CA de la FRCCVL le 29 novembre 2021. Le détail des comptes est à disposition de l'ensemble des administrateurs au siège de la FRCCVL.

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

VOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES



F.R.C.C.V.L.

2020/2021

ACTIVITÉ GLOBALE

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Ressources associatives	635 748 €	530 688 €	+19,8% 🏆
Prestations vendues	15 310 €	17 673 €	-13,4% ⚡
Activité globale	651 058 €	548 361 €	+18,7% 🏆
			➡

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

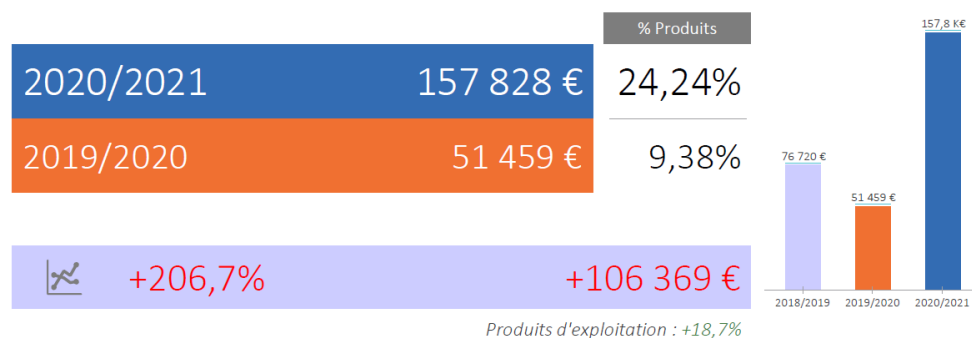
RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Subventions obtenues	448 298 €	437 688 €	+2,4% ➡
Cotisations des adhérents	3 000 €	93 000 €	-96,8% ⚡
Dons, Mécénats, Legs	1 €	0 €	➡
Utilisations des fonds dédiés	184 449 €	0 €	➡
Total des ressources	635 748 €	530 688 €	+19,8% 🏆

F.R.C.C.V.L.

2020/2021:

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



F.R.C.C.V.L.

2020/2021

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2020/2021	2019/2020	Évolution	
Fournitures consommables	4 015 €	14 240 €	-10 225 €	-71,8%
Sous-traitance	9 499 €	441 €	+9 058 €	
Locations, Charges locatives	11 790 €	11 790 €	0 €	0%
Entretien, Réparations	8 085 €	3 576 €	+4 509 €	+126,1%
Primes d'assurance	1 260 €	1 246 €	+14 €	+1,1%
Personnel extérieur	557 €	557 €	0 €	0%
Intermédiaires et honoraires	9 431 €	8 459 €	+972 €	+11,5%
Informations et communications	102 892 €	216 €	+102 676 €	
Déplacements, Réception	6 551 €	7 772 €	-1 221 €	-15,7%
Frais postaux, Télécom.	2 516 €	2 163 €	+353 €	+16,3%
Frais bancaires	230 €	52 €	+178 €	+342,3%
Autres services extérieurs	1 002 €	948 €	+54 €	+5,7%
TOTAL	157 828 €	51 459 €	+106 369 €	+206,7%

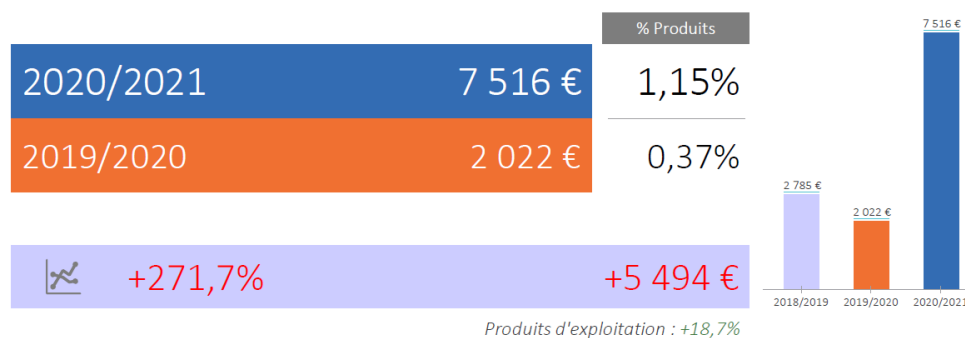
Page 6

orcom

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

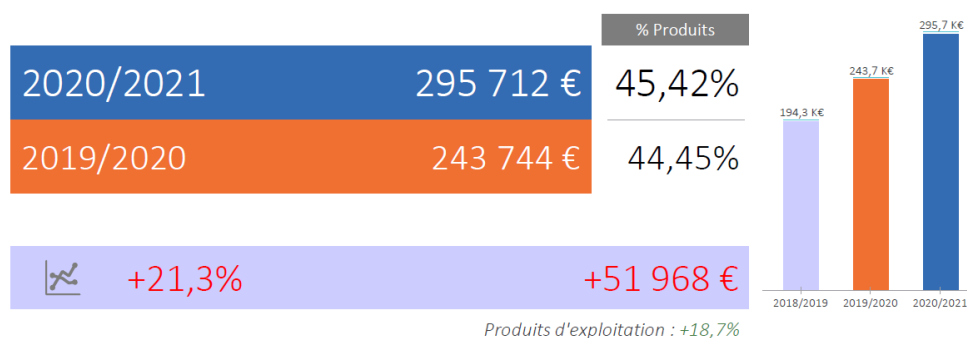
IMPÔTS ET TAXES



F.R.C.C.V.L.

2020/2021

CHARGES DE PERSONNEL



F.R.C.C.V.L.

2020/2021

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Salaires bruts	196 881 €	164 883 €	+19,4%
Charges sociales	98 831 €	78 861 €	+25,3%
			+2,4
Intérimaires	557 €	557 €	0%

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

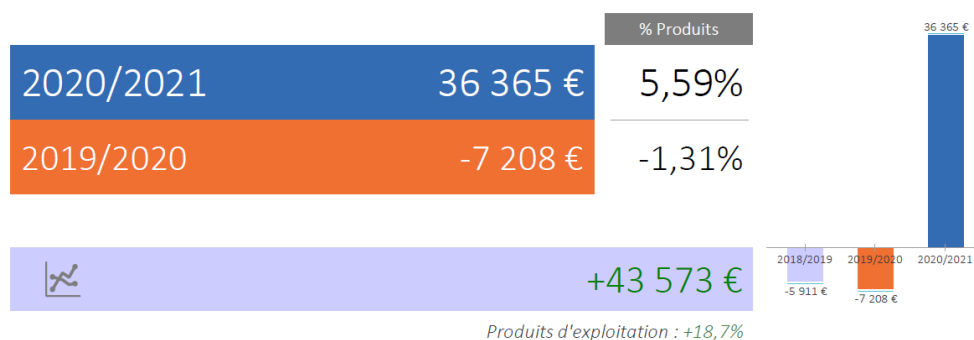
SYNTHÈSE DES CHARGES

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Charges de fonctionnement	157 828 €	51 459 €	+206,7%
Impôts et taxes	7 516 €	2 022 €	+271,7%
Charges de personnel	295 712 €	243 744 €	+21,3%
Report en fonds dédiés	241 185 €	262 447 €	-8,1%
Charges exceptionnelles	0 €	4 132 €	
Total	714 270 €	570 468 €	+25,2% ⚡

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



F.R.C.C.V.L.

2020/2021

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Résultat financier	830 €	998 €	-16,8%
Résultat courant	36 480 €	-2 972 €	
Résultat exceptionnel	0 €	-4 132 €	
Résultat de l'exercice	36 365 €	-7 208 €	
Capacité d'autofinancement	109 462 €	267 170 €	-59%

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

REPARTONS DE VOTRE RÉSULTAT

Résultat de l'exercice 2020/2021	36 365 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+309 043 €
Produits sans encaissement de trésorerie	-235 946 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
Capacité à générer de la trésorerie	109 462 €

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Besoins financiers : Ce qui est sorti		Report : 109 462 €
Investissements		-54 465 €
Remboursements d'emprunts (Capital)		0 €
Remboursements sur autres financements		0 €
Total sorti		-54 465 €
		A reporter : 54 997 €

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DES DÉCALAGES LIÉS À L'EXPLOITATION

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
Report : 54 997 €			
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers	242 jours	-4 684 €	+4 684 €
Dettes fournisseurs	33 jours	-5 330 €	-5 330 €
Autres créances		+67 086 €	-67 086 €
Autres dettes		-89 912 €	-89 912 €
Total des décalages			-157 644 €
Mouvement net de trésorerie : -102 647 €			

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

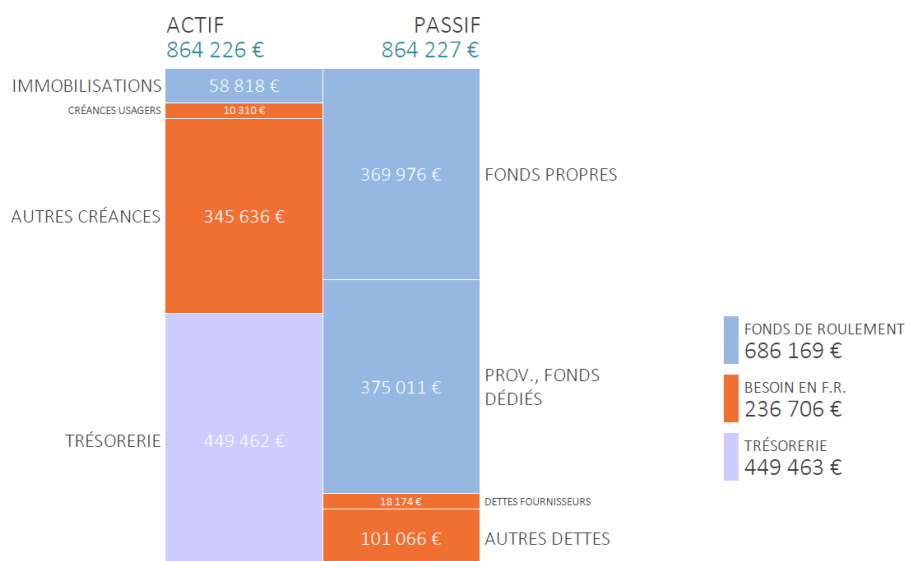
SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 30/06/2020	552 296 €
+ Mouvements de trésorerie 2020/2021	-102 647 €
Solde de Trésorerie au 30/06/2021	449 649 €

F.R.C.C.V.L.

2020/2021

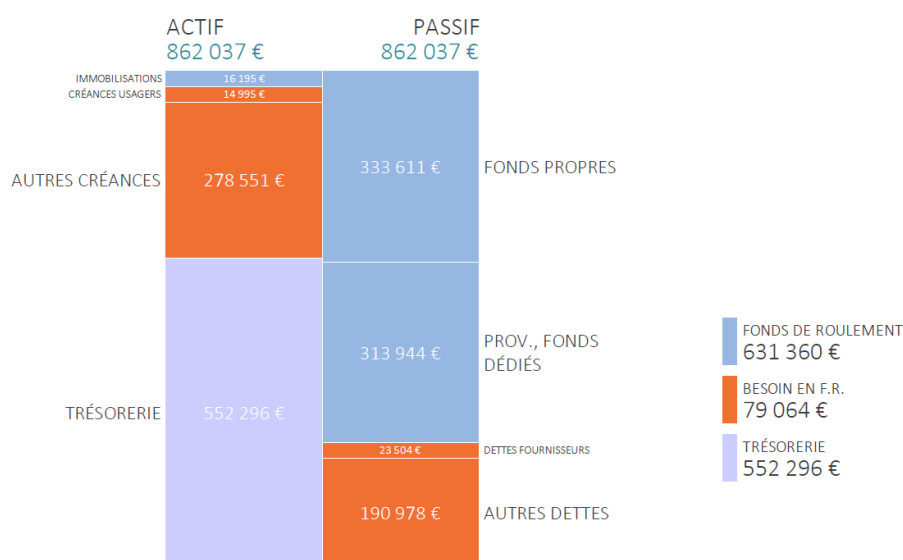
BILAN AU 30/06/2021



F.R.C.C.V.L.

2020/2021

BILAN AU 30/06/2020



2) Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Madame LUCAS et Monsieur BILLEREAU, du Cabinet Castelcom, font lecture des deux rapports, à disposition des adhérents sur demande au siège de la FRCCVL.

Monsieur VUITTON propose ensuite d'adopter des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 30 juin 2021, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion, au titre de l'exercice 2020-2021.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, propose que le résultat excédentaire de +36 365 € soit affecté aux réserves de gestion qui s'élèveront à 369 976 €.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. PROJET DE BUDGET 2022-2023 DE LA FRCCVL

Madame BOURON rappelle les principaux éléments constitutifs du budget prévisionnel 2022-2023 adopté par le CA.

Madame BOURON présente les principaux éléments du budget.

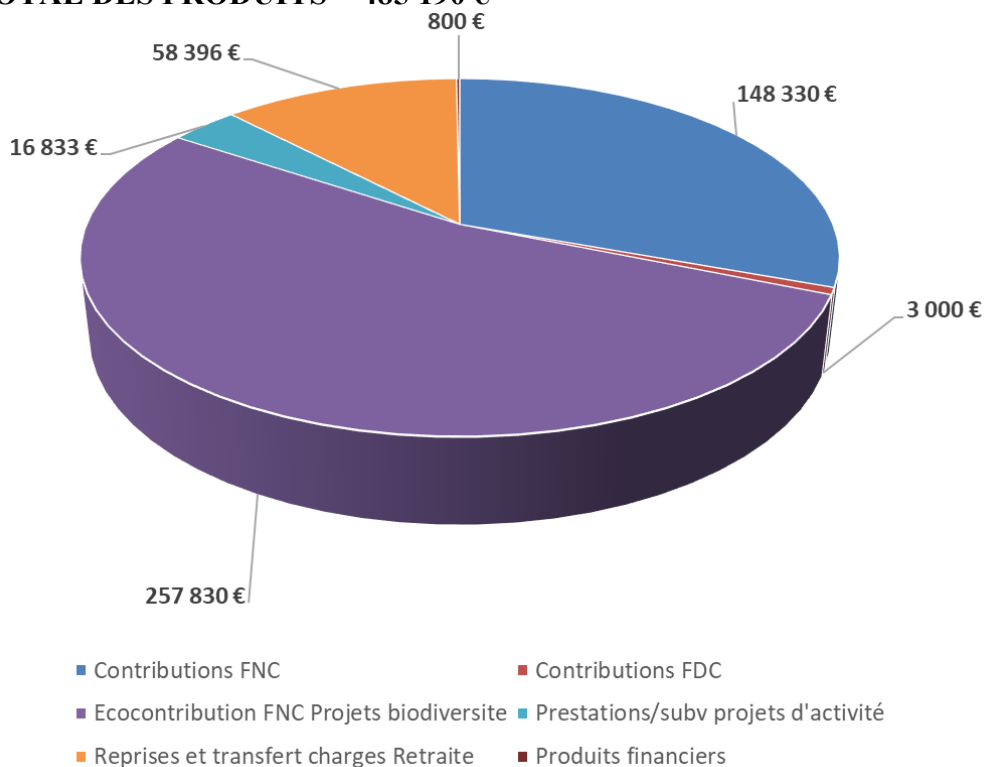
Concernant le fonctionnement :

- Subvention de la FNC = 115 000 € de la FNC + « rallonge » de 5 555 € /département soit 148 330 €
- Cotisation statutaire des FDC = 500 € x 6 = 3000 €

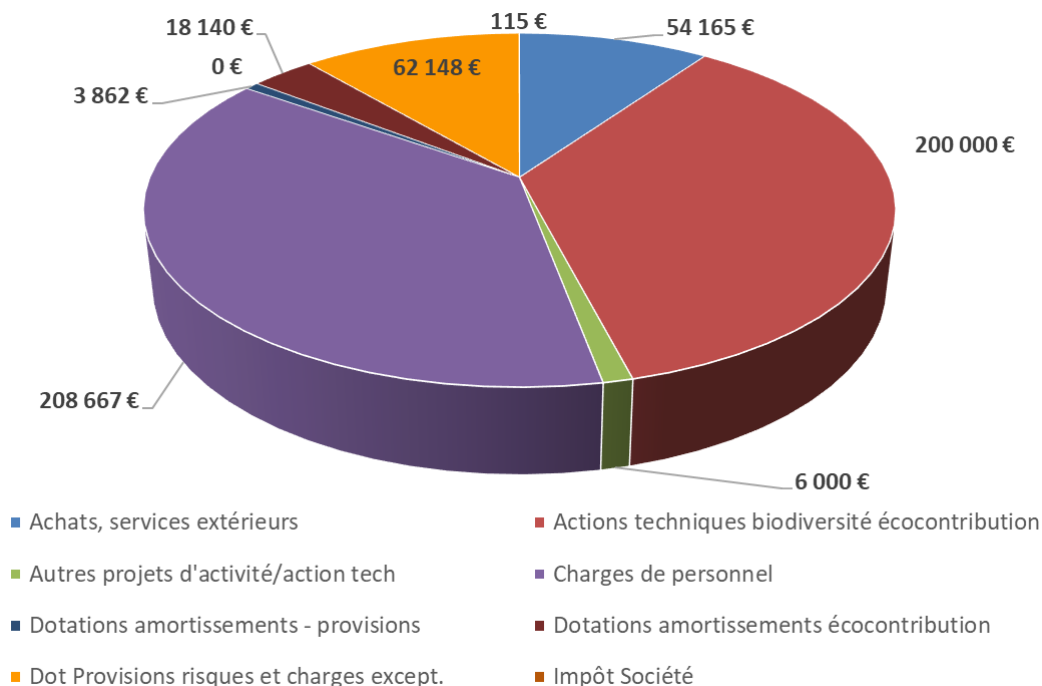
Concernant l'écocontribution, ont été intégrés les coûts sur une année complète des dossiers déposés pour l'année 3 sauf pour l'atlas qui se termine en décembre 2022. Cela représente 64 000 € de fonctionnement et 200 000 € d'outils, fournitures, ...à redistribuer aux FDC.

Les principaux chiffres donc les suivants :

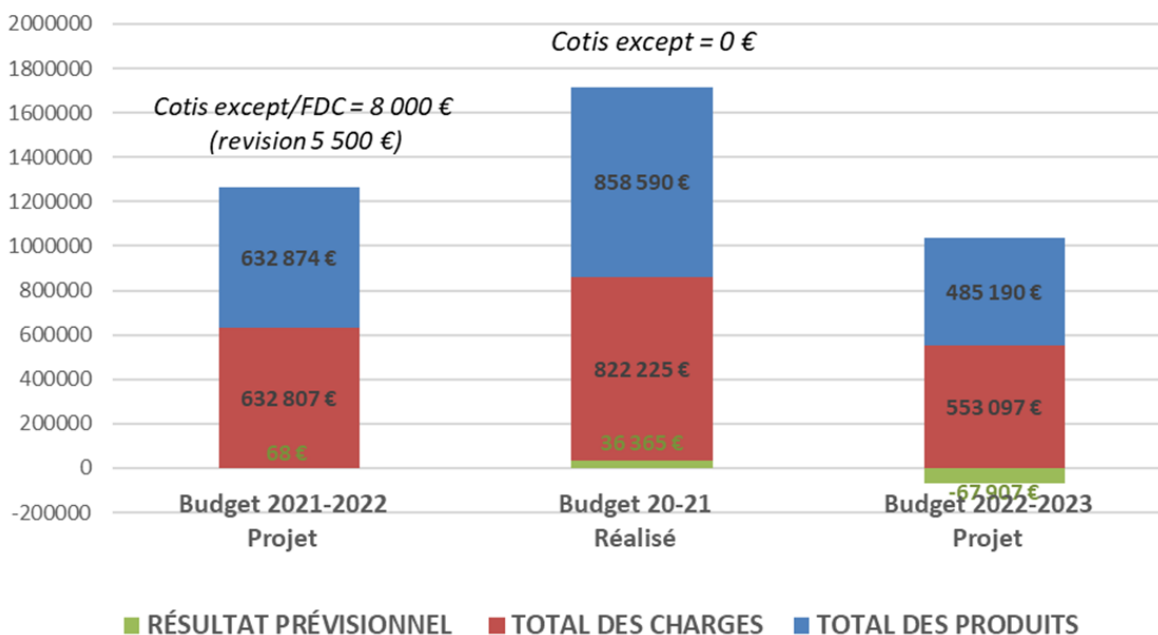
➔ **TOTAL DES PRODUITS = 485 190 €**



➔ **TOTAL DES CHARGES = 553 097 €**



Le résultat prévisionnel est donc de - 67 907 €



Le Président fait ainsi voter les deux dernières résolutions suivantes :

QUATRIEME RESOLUTION

À la suite de la présentation du budget 2022-2023 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve celui-ci, caractérisé par un total de produits de 485 190 €, un total des charges de 553 097 € et donc un résultat déficitaire de 67 907 €.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Président à réaliser, au nom et pour le compte de la Fédération, la vente et l'achat de biens mobiliers et/ou immobiliers, propriété de la Fédération. À cet effet, l'Assemblée Générale décide de lui donner tous pouvoirs aux fins de signer tous actes et pièces, recevoir toutes sommes en quittance et généralement faire le nécessaire.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

V. RAPPORT D'ACTIVITES

Madame BOURON, Madame COLE et Madame SEILER présentent ensuite les principales actions de la FRCCVL reprises dans le rapport d'activités qui sera mis à disposition du public via le site Internet.

Ce rapport d'activités, en raison notamment des changements en termes d'organisation et de fonctionnement de la FRCCVL est structuré de manière différente par rapport aux précédents rapports. Les activités de la FRCCVL sont organisées autour de trois grandes missions que sont :

- Représentation des FDC, de la chasse et des chasseurs
- Développement de projets régionaux en faveur de l'environnement et de la biodiversité
- Mutualisation de compétences et de moyens et l'apport de services aux Fédérations

En préambule, il est important de rappeler que des élus ont été désignés en tant que référents sur les différentes thématiques de travail de la FRCCVL :

THEMATIQUE	REPRÉSENTANTS
Agriculture, politique agricole, biodiversité et petit gibier	Jean-Paul MOKTAR Alain BELLOY
Communication/éducation Recrutement chasseurs, formations, validation du permis	Philippe AGENCY Gérard GENICHON Roger GABORET
Dossiers environnementaux (patrimoine naturel, eau) : SRCE et TVB, SCAP, politique de l'eau (SAGE)	Philippe AGENCY Alain MACHENIN Jean-Paul MOKTAR
Dégâts de gibier/gestion du grand gibier Politique forestière, équilibre sylvo-cynégétique, PEFC	Alain BELLOY Laurent GANDILLOT Jean-Claude COTINEAU
Piégeage/Prédation	Gilles PAJON François CARÉ Jean-Marie SECQ
Mortalités extra-cynégétiques, suivi sanitaire	Alain MACHENIN Gilles PAJON

1- REPRESENTATION DES FDC, DE LA CHASSE ET DES CHASSEURS AU SEIN D'INSTANCES DE DECISION OU DE REPRESENTATIONS REGIONALES EN LIEN AVEC LA GESTION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La FRCCVL est membre de plusieurs commissions ou comités régionaux en lien avec la gestion et la protection de l'environnement dont :

L'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) en Centre-Val de Loire

Dès le séminaire de préfiguration de l'AB en début d'année 2017, la FRCCVL s'est largement impliqué dans la création de cette agence. Elle est notamment membre du Conseil d'Administration de l'ARB (Alain MACHENIN en titulaire et Aude BOURON en suppléante) et participe activement tant aux comités techniques qu'aux groupes de travail spécifique et tout particulièrement les comités techniques de l'ARB, le groupe faune et le groupe gestion des milieux naturels, et enfin elle a participé à l'élaboration du centre de ressources de l'ARB mis en ligne en fin d'année 2021 et est associé à l'organisation des séminaires internes de l'ARB qui ont lieu tous les ans sur différentes thématiques.

Le Comité régional Biodiversité

Cette instance d'information et de consultation, créée par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et qui remplace le comité régional « trame verte et bleue » (CRTVB) auquel la FRCCVL était déjà associée dans le cadre de l'élaboration sur Schéma régional de cohérence écologique, comporte 109 membres dont la FRCCVL fait partie. Monsieur MOKTAR, Vice-Président de la FRCCVL et Madame LESAGE, Directrice de la FDC du Loiret ont été désignées comme titulaires, et Madame BOURON, Directrice de la FRCCVL et Monsieur MACHENIN, Vice-Président de la FRCCVL sont suppléants. Étant donc membre de ce comité, cela permet à la FRCCVL de participer aux échanges et aux moments de concertation menés sur notamment la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité, l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires (SRADDET), sur les orientations de programmation financière des contrats de plan État-Région ainsi que sur les orientations stratégiques prises par l'ARB.

La Commission Régionale de la Forêt et du Bois et le comité paritaire forestiers-chasseurs

La FRC représente les usagers des forêts que sont les chasseurs. Elle émet un avis sur les différents projets de financements présentés par les acteurs économiques de la filière « bois ». Elle participe aux rédactions des différents documents cadres de la politique forestière et notamment à la consultation dans le cadre du Schéma régional de gestion sylvicole en apportant son expertise sur la gestion des ongulés sauvages (cerf, chevreuil, sanglier) et les mesures sylvicoles permettant une cohabitation entre une production forestière de qualité et la présence d'une faune importante.

Elle fait également partie du comité paritaire forestiers chasseurs au niveau régional afin d'échanger sur la thématique de l'équilibre sylvo-cynégétique mais qui ne s'est pas réuni sur cet exercice.

La Stratégie des Aires Protégées (SAP)

La FRCCVL a participé à la première réunion régionale sur cette Stratégie des Aires Protégées afin de diffuser l'information aux fédérations départementales. Pour le moment aucune nouvelle réunion n'a été organisée à notre connaissance au niveau régional mais des réunions départementales ont eu lieu pour identifier une première liste de sites à potentiellement classer dans le cadre de cette stratégie.

Le plan stratégique national et son volet régional pour la nouvelle PAC

La FRC a été consultée lors de l'élaboration du futur PSN PAC afin de proposer et de veiller à l'intégration d'actions favorables à la préservation de la biodiversité en milieu agricole (barres d'effarouchement, implantation de haies dans le cadre des investissements non productifs, mesures agroenvironnementales et climatiques avec l'entretien des haies, la gestion raisonnée des prairies...).

La FRCCVL a participé et participe également à d'autres réunions régionales et comités de pilotage en lien avec l'environnement et la préservation de la biodiversité et en particulier dans le cadre du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale mais aussi dans le cadre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ou encore lors des réunions du Conseil Économique, Social et Environnemental régional (Monsieur Jean-Paul MOKTAR est le représentant de la FRCCVL).

Elle est également associée de manière plus ou moins régulière aux :

- Comité de suivi régional « Système d'information sur la Nature et les Paysages ».
- Comités de programmations des fonds européens et du Contrat de plan État région.
- Réseau de veille des espèces exotiques envahissantes (faune).
- Réseau petits et méso carnivores et réseau Castor.
- Comités de pilotage de plans d'action Loutre d'Europe, Outarde canepetière, messicoles, pollinisateurs sauvages.
- Commissions locales de l'eau des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de la Sauldre, Cher Aval et du Loir.
- Conseil d'administration et Assemblée générale de l'association Hommes et territoires.
- Conseil d'administration du Conservatoire des espaces naturels de la région CVL.

2- DEVELOPPEMENT DE PROJETS REGIONAUX EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE

Programmes d'actions en faveur de la biodiversité des espaces agricoles

À l'échelle régionale, la Fédération des Chasseurs du Centre-Val de Loire pilote et est associée, avec l'appui technique des Fédérations départementales, à de nombreux projets sur la biodiversité des espaces agricoles. On peut citer 4 projets phares.

Agrifaune : programme régional Centre-Val de Loire et Groupe technique national Agrifaune (GTNA) Bords de champs

Le programme Agrifaune Centre-Val de Loire existe depuis maintenant 20 ans et associe la FRCCVL à la Chambre Régionale d'Agriculture, la Délégation Régionale Centre Ile-de-France de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'association Hommes et Territoires et la FRSEA. Plusieurs actions ont été menées et poursuivies, axées sur la diffusion de bonnes pratiques afin de concilier l'activité agricole avec la préservation de la biodiversité. Différentes thématiques sont abordées :

- gestion des bords de champs pour lesquels les outils de diagnostic et les bonnes pratiques de gestion voire de renaturation ont été produits par le GTNA Bords de champs dont la FRCCVL est co-animatrice depuis 2014.
- implantation de cultures intermédiaires favorables à la biodiversité et destruction de ces couverts, notamment via le document technique réalisé en partenariat (<http://www.chasseursducentre.fr/la-federation-regionale/publications/intercultures-et-biodiversite.html>)
- utilisation des barres d'effarouchement (parfois acquises par les FDC) lors des travaux de récolte des foin ou de destruction des intercultures pour limiter l'impact de ces travaux sur les mortalités de faune sauvage. Une plaquette a d'ailleurs été corédigée avec la FNSEA Centre-Val de Loire puis validée par les autres partenaires Agrifaune. Elle a été reprise par le GTNA Machinisme au niveau national afin de mettre en forme un support de communication plus élaboré (http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user_upload/National/004_eve-agrifaune/Publications_GTNA_Machinisme/2019-Plaquette_Effarouchement.pdf).

Mais depuis 2020, les fonds de développement sur les programmes Agrifaune sont moins importants donc il faut limiter le nombre de jours sur le programme régional notamment. Une nouvelle convention régionale, qui s'écoule du 1er septembre 2020 au 31/12/2021, a permis de définir une nouvelle stratégie régionale agrifaune (une seule convention régionale va être maintenant établie, à la demande de l'OFB, intégrant les actions départementales pour 2022).

Concernant le GTNA Bords de champs, les actions sont poursuivies avec un rapprochement avec d'autres GTNA et notamment le GTNA viticulture pour mettre en lien bords de champs et zones viticoles.

À noter que les travaux menés avec la FNAMS, l'OFB, Hommes et Territoires, l'ADAPIC et certaines chambres d'agriculture ont donc mené à l'élaboration d'un nouveau mélange mellifères développé avec la société Jouffray-Drillaud. Des outils de communication ont été diffusés et les demandes concernant ce mélange pluriannuel (mini 3 ans) sont de plus en plus importantes. D'ailleurs il a pu être également fournis dans le cadre d'un projet mis en place au niveau régional à partir de 2020 sur la région, le projet Dyn'agrobio Centre-Val de Loire.

DYN'AGROBIO CVL - Dynamique agroécologique en région Centre Val de Loire, pour une biodiversité des espaces ruraux sauvegardée et la reconquête de TVB fonctionnelles.

Ce projet lancé en 2020 et qui se terminera en 2023, piloté par la FRCCVL et soutenu financièrement par l'OFB et la FNC dans le cadre de l'écocontribution, s'appuie sur l'expertise de terrain des Fédérations départementales de la région. Dans le contexte de simplification des espaces agricoles la Fédération régionale souhaite, via ce projet, renforcer et multiplier les actions engagées par les techniciens des Fédérations et relayées par les gestionnaires de territoire, d'une part en sensibilisant l'ensemble des acteurs du monde rural (agriculteurs, propriétaires, élus locaux des collectivités jusqu'aux citoyens) par la création de partenariats locaux notamment avec le monde agricole et la diffusion la plus large et efficiente possible des bonnes pratiques et aménagements favorables à la biodiversité, et d'autre part en amplifiant la mise en place sur le terrain d'aménagements favorables à la biodiversité (couverts d'intérêt faunistique, haies et bosquets, bandes de ruptures, ...) tout en recherchant à optimiser ces aménagements (label végétal local par exemple). Outre le développement sur le terrain des aménagements, ceux-ci peuvent continuellement être optimisés afin de répondre à d'autres problématiques environnementales et territoriales ; il faut donc innover pour qu'ils puissent non seulement préserver la biodiversité mais aussi être favorables à d'autres composantes environnementales comme l'eau, les sols, ...

Ce projet permet ainsi de mettre en œuvre concrètement certaines préconisations en termes d'aménagements et pratiques favorables à la biodiversité comme par exemple de nouveaux couverts environnementaux (nouveaux mélanges de semences capables de répondre aux exigences biologiques et écologiques d'une multitude d'insectes pollinisateurs, ou encore pouvoir implanter un couvert en période hivernale pour la petite faune de plaine tout en conservant une valeur agronomique et un intérêt économique pour l'agriculteur), de manière plus étendue et non plus de manière expérimentale comme cela peut être fait via le programme Agrifaune.



Remarque : un projet sur la réhabilitation de chemins ruraux, en parallèle de ce projet Dyn'agrobio, avec des aménagements types bandes enherbées, bords de champs, haies a également mené en 2020 et 2021 en région Centre-Val de Loire, projet nommée EKOSSENTIA. Il est piloté par la Fédération nationale des chasseurs et a été coordonné, au niveau de la région Centre-Val de Loire par la FRCCVL.

Développement d'un nouveau mélange mellifères favorable aux pollinisateurs et à la faune sauvage

Ce projet, qui entre dans le cadre d'une action du Cap filières semences et plants, est piloté par la Fédération Nationale des Agriculteurs multiplicateurs de semences (FNAMS) mais plusieurs acteurs y sont associés dont la FRCCVL. Il a permis de définir, après une phase d'expérimentation et de suivi lancée en 2016 et menée pendant 2-3 ans, la composition d'un mélange pluriannuel favorable en particulier aux insectes pollinisateurs mais aussi à la faune sauvage. Ce mélange, dénommé « pollifauniflor », a ensuite été mise en place chez des agriculteurs volontaires et les suivis ont été poursuivis afin d'étudier le comportement du mélange sur des parcelles plus grandes mais aussi par rapport aux parcelles adjacentes (suivis sur la floraison, la fréquentation par les pollinisateurs, l'attractivité pour la faune sauvage). Depuis deux ans maintenant, dans le cadre du projet Dyn'agrobio piloté par la FRCCVL et soutenu financièrement par le dispositif Ecocontribution, le mélange est largement diffusé dans toute la région Centre-Val de Loire avec l'achat groupé de semences mises à disposition des Fédérations départementales (63 ha en 2021, 87 ha en 2022). Deux journées de présentation du mélange ont été organisée à l'attention des conseillers agricoles des différentes structures œuvrant sur le territoire régional, des agriculteurs, des semenciers... La dernière, le 16 juin 2021, a notamment été l'occasion de produire un film de sensibilisation avec la FNAMS (<https://youtu.be/sRnnb5x5crw> et (<https://www.cap-filieres.fr/filieres-vegetales/semences-et-plants/le-cap-en-actions/jachere-mellifere/>).



Biodiversité ordinaire et approfondissement des connaissances scientifiques

Atlas des 30 mammifères en région Centre-Val de Loire

La FRCCVL réalise tous les 10 ans un atlas sur plusieurs espèces de mammifères présents en région Centre-Val de Loire afin d'en connaître leur répartition ainsi que l'évolution de cette répartition. La dernière édition a rencontré un réel succès avec la diffusion de 11 700 exemplaires de l'atlas via la FRC et les FDC de la région (sans compter les téléchargements libres du document sur le site Internet de la FRCCVL).

Les dernières données de 2011, mises à disposition de la DREAL, ont également été utilisées dans le cadre de l'établissement du SRCE. Certaines communes ont aussi demandé à avoir accès à ces données dans le cadre de leur PLU ou PLUI pour mieux connaître les espèces présentes ; elles attendent une actualisation.

Il a donc été décidé de renouveler cette démarche et un projet de 3 ans, lancé en janvier 2020, a permis de recueillir les données nécessaires à son actualisation, à sa réalisation et de valoriser l'ensemble de ces données via l'édition d'un guide pédagogique sous format papier. Les données issues du SINP national et de la plateforme régionale du SINP, ainsi que celles dont disposent la Direction régionale de l'OFB vont être réintégrées cet été quand elles seront disponibles afin d'avoir des cartographies très complètes. Dans le cadre de la diffusion des connaissances vis-à-vis des citoyens via l'Agence régionale pour la biodiversité, cet atlas sera bien évidemment valorisé en version numérique via le centre de ressources régional en cours de conception. Et les données feront partie intégrante du SINP auquel la FRC participe régionalement.

À noter que ce projet est conforme au 1er objectif stratégique de la stratégie régionale pour la biodiversité du conseil régional du Centre-Val de Loire : Développer la connaissance et sensibiliser à la biodiversité.

ECO'LIEVRE - Suivi de la démographie du Lièvre d'Europe et expertise sur les facteurs impactant sa dynamique de population pour une gestion durable en région CVL

C'est face au constat de changement de dynamique de population de l'espèce Lièvre d'Europe en France et Centre-Val de Loire que les 6 FDC de la région ont souhaité qu'un projet régional soit mis en œuvre afin de trouver des réponses à ce changement, avec l'appui scientifique du réseau Lièvre OFB/FNC/FDC.

L'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances sur la dynamique des populations de lièvres en amplifiant les suivis avec l'ajout de sites d'étude. Mais aussi de mieux comprendre les facteurs ayant une influence sur cette dynamique via plusieurs types de suivi (caractérisation de la reproduction avec fertilité des hares et succès de la reproduction, impacts des travaux agricoles, état sanitaire des animaux, suivi GPS d'animaux).

Ce projet a démarré en juin 2020 et va se prolonger sur 3 ans ; il est soutenu financièrement dans le cadre de la démarche écocontribution par l'OFB et la FNC.

Expertise écologique et technique aux Fédérations départementales des chasseurs

La FRCCVL, de par les compétences en interne, vient également en appui aux Fédérations départementales dans le cadre de montage de projet lors d'appels d'offres comme ceux lancés par l'Agence de l'Eau Loire dans le cadre l'appel à initiatives biodiversité mais aussi dans le cadre du dispositif écocontribution.

Sensibilisation, éducation à l'environnement et développement durable

Partage des connaissances

Toujours dans un souci de sensibilisation et de porter à connaissance, comme indiqué précédemment, la FRCCVL pilote actuellement la réalisation de l'outil pédagogique « Atlas de 30 mammifères en région Centre-Val de Loire », soutenu financièrement par l'OFB et la FNC dans le cadre du dispositif Ecocontribution. Il sera édité fin 2022.

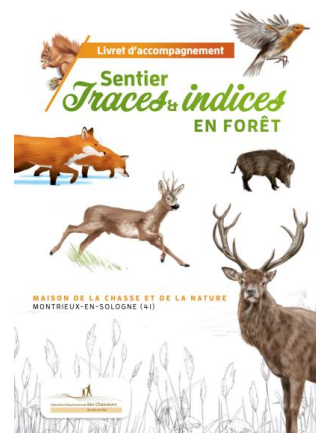
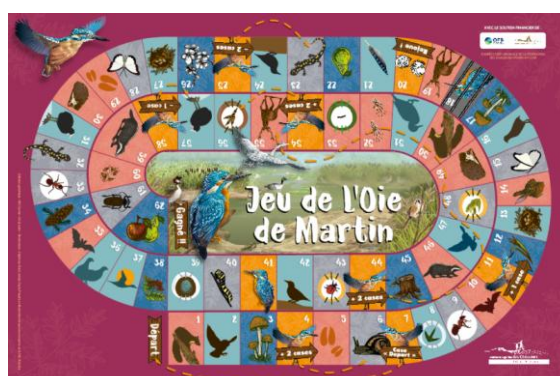
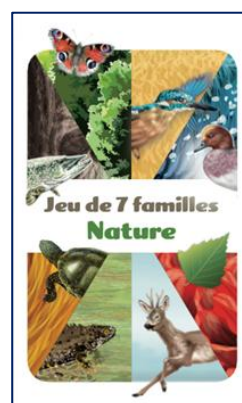
Les données issues des 12 mois d'observation de terrain des Fédérations départementales des chasseurs seront bien évidemment transmises à la DREAL Centre-Val de Loire pour qu'elles soient diffusées et mises à disposition via le SINP régional.

Des outils de sensibilisation à la préservation de la biodiversité

Conformément à ses missions statutaires, la FRCCVL poursuit depuis de nombreuses années des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité (dont la faune sauvage fait partie) et de ses habitats.

Les idées ne manquent pas mais les moyens financiers étant limités, de nombreux projets ont émergé mais n'avaient pas pu être réalisés. Il a donc été décidé d'accentuer depuis 2020 nos actions dans ce domaine et la FRCCVL a mis en place et anime un pôle régional d'éducation à la nature (PREN) avec les animateurs nature des Fédérations départementales afin de définir clairement les objectifs visés en termes de sensibilisation à la nature et les outils de sensibilisation à la préservation de la biodiversité à développer. Depuis 2 ans, plusieurs outils ont pu être développés avec le soutien financier de l'écocontribution comme un support sur les adaptations morphologiques de la faune sauvage à leurs milieux de vie, un jeu de l'oie géant pour sensibiliser sur la faune de nos campagnes, ...

Ces supports de sensibilisation sont à destination des enseignants, des scolaires et du grand public (chasseurs compris) et mis à disposition de l'ensemble des fédérations départementales (en région mais aussi hors région).



MUTUALISATION DE COMPETENCES ET DE MOYENS ET L'APPORT DE SERVICES AUX FEDERATIONS

Cette mission de la FRCCVL tourne autour des actions suivantes :

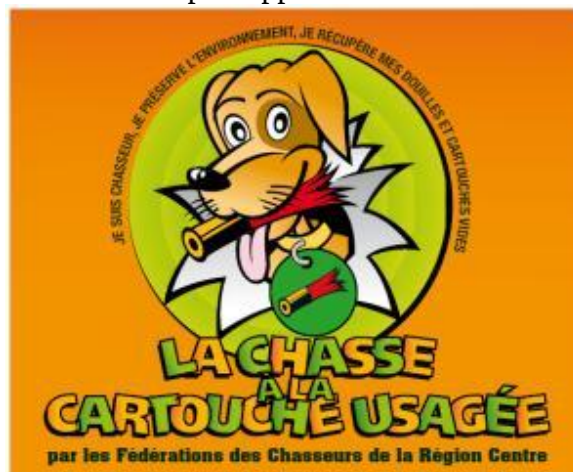
- **Graphisme** avec la réalisation des supports de communication à la demande des FDC comme le guide du piéteur, consultations de prestataires pour trouver les meilleurs tarifs en fonction des formats et types de supports recherchés, prestation pour des partenaires avec notamment la conception graphique de la plaquette Agrifaune Centre-Val de Loire.

- **Informatique** avec la lecture automatique de documents pour le Cher, l'Indre, le Loiret et l'Indre-et-Loire en cours de préparation. Maintenance des sites Internet des FDC et de la FRCCVL et l'envoi d'emails (consultations publiques, manifestations, validation, enquêtes, ...) à la demande des FDC afin d'informer rapidement les adhérents ainsi que la veille média avec l'abonnement aux newsletters des FDC en France, et consultation de sites d'informations sur les actualités liées à la chasse et à l'environnement afin d'informer les FDC, de les alerter et de relayer ces informations sur leur site.

- **Coordination technique de projets** comme la chasse à la cartouche usagée : depuis 2008, l'opération « La chasse à la cartouche usagée en région Centre-Val de Loire », coordonnée par la FRCCVL, se poursuit sans s'essouffler. Cette opération permet de sensibiliser les chasseurs à la protection de l'environnement et au recyclage de leurs déchets, en collectant l'ensemble des étuis de cartouches usagées qui sont ensuite broyées afin de séparer les matériaux plastiques et les mélanges ferreux, ensuite recyclés via des filières professionnelles spécifiques.

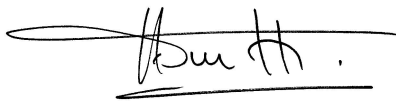
À l'heure du tri des déchets, les chasseurs de la région Centre-Val de Loire se mobilisent activement et rassemblent ainsi chaque année entre 10 et 14 tonnes en moyennes de cartouches de fusil usagées par an, sur les 6 points de collecte répartis sur la région Centre-Val de Loire.

Actuellement, la FRCCVL recherche une solution la moins coûteuse possible et qui mobilise moins les personnels des FDC par rapport à la manutention des sacs de cartouches.



La FRCCVL coordonne également à l'échelle régionale le projet de plantations de haie dans le cadre du Plan de relance « Plantons des haies ». Elle intervient aussi à la demande des FDC dans le cadre de l'organisation de formations délocalisées, de l'achat groupé de matériel (panneaux chasse en cours par exemple).

Après cette présentation, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président VUITTON remercie l'ensemble des personnes présentes, lève la séance et invite les administrateurs et personnalités à partager le verre de l'amitié.

A black ink signature of Hubert-Louis VUITTON, featuring a stylized 'H' and 'V'.

Le Président,
Hubert-Louis VUITTON

A blue ink signature of Jean-Marc MAINGAULT, featuring a stylized 'J' and 'M'.

Le Secrétaire par délégation,
Jean-Marc MAINGAULT